

LES CAMPUS SANS TABAC : LA DÉMARCHE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

En préambule... cap vers la dénormalisation !



Si c'était à nouveau permis, auriez-vous envie de fumer...



à votre bureau ?



au restaurant ?



dans l'avion ?

Archives INA¹

NON ?!

C'est que l'interdiction de fumer dans les lieux à usage collectif (loi Évin en 1991, puis décret de 2006) a entraîné une **dénormalisation** du tabac. Avec le temps, les habitudes changent et cela devient **bizarre** de fumer dans ce type d'environnement.



Dans la même veine, les **Espaces sans tabac** sont promus depuis 2012 par la Ligue contre le cancer². Le principe est, avec l'accord de la collectivité territoriale, d'instaurer des espaces **extérieurs** où la consommation de tabac fumé est interdite.

Selon les lieux, cette interdiction se fonde sur différents arguments :

- **exemplarité** devant les enfants → autour des **écoles**, des **aires de jeux**
- réduction de la **pollution par les mégots** → sur les **plages**
- diminution des **risques d'incendies** → en **forêt**

Mais petit à petit, dans toutes ces zones, la cigarette ne sera plus normale, ni acceptable, ni même **désirable** : la dénormalisation aura opéré. 

Le projet « Campus sans tabac »



Qu'est-ce que c'est ?

Un campus sans tabac signifie qu'il est **interdit de fumer sur l'ensemble du campus universitaire extérieur**. Les personnes désirant fumer sont invitées à sortir du site ou à se rendre dans le ou les espaces fumeurs installés en périphérie.³

Objectifs

- participer à la **dénormalisation** de la consommation de tabac
- protéger les non-fumeurs du **tabagisme passif**
- agir pour **l'arrêt du tabac** (ou la réduction !)

} **une démarche globale !**

Pourquoi ?

En France, en 2021, la prévalence du tabagisme quotidien chez les 18-24 est (encore) d'environ **28 %**.⁴ En Bourgogne-Franche-Comté, l'usage de tabac est supérieur à la moyenne métropolitaine chez les jeunes de 17 ans. En 2022, **19,2 %** d'entre eux fument quotidiennement contre 15,6 % sur l'ensemble de la France métropolitaine.⁵

La **santé publique** est donc la raison prioritaire pour laquelle s'engager dans le projet.

Mais il existe des bénéfices secondaires !

- sur le plan **environnemental** : moins de mégots, réduction des coûts de nettoyage, aspect propre et agréable
- sur le plan **stratégique** : image positive d'un établissement exemplaire en matière de santé et d'environnement

Le premier campus sans tabac en France a été mis en place en 2018 à l'**École des hautes études en santé publique (EHESP)**.⁶ Depuis, un projet de recherche a été développé, **ProDevCampus**, qui accompagne les initiatives sur tout le territoire et propose [un site internet](#) avec un mode d'emploi détaillé.



Dans notre région, le projet a démarré en 2023, porté par l'**association Avenir Santé**. Sur cette première phase d'un an, il s'agissait d'abord d'étudier la **faisabilité** et l'**acceptabilité** de la mise en place de cette initiative.

Trois établissements ont participé : l'Institut Agro Dijon (21), l'École nationale supérieure des Arts et Métiers (ENSAM) à Cluny (71), le Campus universitaire du Creusot (site IUT et site Condorcet -71).

Trois approches d'enquête ont été retenues : 10 entretiens semi-directifs avec des membres du personnel et des étudiants, un questionnaire en ligne (849 réponses), et des observations sur le terrain (données relatives à l'environnement et aux habitudes des fumeurs). Des journées test ont été organisées.⁷

Quel est le taux d'acceptabilité ?



parmi les répondants



parmi les répondants fumeurs

Malgré tout, des freins existent et doivent être pris en compte...



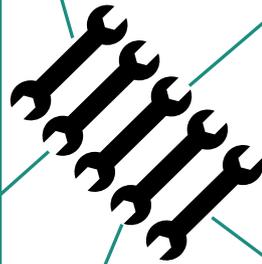
Les clefs de la réussite



Implication de la direction dès le début du projet, car c'est elle qui détient le pouvoir décisionnaire !

Co-construction

avec les membres du personnel et les étudiants
Ex : consultation pour le choix de la zone fumeurs.
En projet : à l'ENSAM de Cluny, la conception de l'abri pourrait même faire partie des formations usinage et bois !



Communication

via des affiches, des mails, les réseaux sociaux...
et en mode « **aller-vers** », avec des stands de prévention et outils participatifs



Aide à l'arrêt

Orientation vers des consultations en tabacologie, sophrologie, etc.
En projet : mise en place d'un accompagnement au sevrage au sein même des établissements, mise à disposition gratuite de substituts nicotiniques



Accompagnement au changement

avec les journées test
En projet : la formation d'ambassadeurs pairs parmi les étudiants pour porter la démarche au quotidien

Et la suite ?

- ➡ L'IUT de Dijon et le campus universitaire d'Auxerre ont rejoint le mouvement, ça bouge en BFC !
- ➡ Novembre arrive à grands pas, l'occasion de s'inscrire dans la dynamique du Mois sans tabac 🎉

Notes & références

¹ 1992, dur d'arrêter de fumer à France 2 ! [Page internet]. Paris : Institut national de l'audiovisuel (INA), 2021. En ligne : <https://urls.fr/J8x26V> ; À bord du Boeing 747 pour son premier vol [Page internet]. Paris : Institut national de l'audiovisuel (INA), 2020. En ligne : <https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/1970-a-bord-du-boeing-747>
² Espaces sans tabac [Page internet]. Paris : Ligue contre le cancer, 2024. En ligne : <https://www.ligue-cancer.net/nos-missions/actions-collectives/espaces-sans-tabac>
³ La question du vapotage divise : soit la cigarette électronique est considérée comme un outil d'aide au sevrage et donc n'est pas concernée par cette mesure, soit elle est assimilée à une cigarette, et donc l'interdiction s'applique. Une modulation au cas par cas semble être l'usage.
⁴ Pasquereau Anne, Andler Raphaël, Guignard Romain, et al. Prévalence nationale et régionale du tabagisme en France en 2021 parmi les 18-75 ans, d'après le Baromètre de Santé publique France. BEH 2022 ; n°26 : pp. 470-480. En ligne : <https://urls.fr/3yQDPn>
⁵ Spilka Stanislas, Le Nézet Olivier, Janssen Éric, et al. Les drogues à 17 ans : analyses régionales. Enquête ESCAPAD 2022. Paris : Observatoire français des drogues et conduites addictives (OFDT), 2024, 66 p. En ligne : https://www.ofdt.fr/sites/ofdt/files/2024-05/ofdt_epfxxs2e2.pdf
⁶ Gallopel-Morvan Karine, Renault Marie-Hélène, Ganivet Marion, Chambaud Laurent. Les campus sans tabac en France : à développer sans modération ! Agir addictions 2022 ; n°14 : pp. 4-5. En ligne : <https://www.respadd.org/wp-content/uploads/2022/09/Agir-Addictions-n%C2%B014-BAT2.pdf>
⁷ Rapport d'évaluation du projet Campus sans tabac : étude d'opportunité sur le dénormalisation du tabagisme par la mise en place, en Bourgogne-Franche-Comté, de campus sans tabac. Dijon : Association Avenir Santé, 2024.

Crédits photos p.2 : Association Avenir Santé